

8 Société et Culture

Habitat/Occupation illégale des logements d'Angondjé

Le " reclassement " plutôt que le " déguerpissement " ?

Anifa Jordanah TSOUMBA
Libreville/Gabon

Suite à la sommation de libérer sous huitaine les logements occupés illégalement, les habitants des cités baptisées "Émergence" et "Égalité des chances" ont, lors d'un point-presse tenu, jeudi, sollicité la mansuétude du gouvernement.

LES collectifs des occupants des logements sociaux d'Angondjé (cités baptisées par eux "Émergence" et "Égalité des chances") ont tenu, jeudi dernier, sur le lieu dit "cité de l'Égalité des chances", un point-presse. Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour : recourir à l'arbitrage du chef de l'État par rapport à la sommation sous huitaine faite par le vice-Premier ministre en charge de l'Habitat, Bruno Ben Moubamba, solliciter la révision de la mesure de déguerpissement et faire des proposi-



Photo : AJT

Logements sociaux d'Angondjé. Les responsables du collectif des squatteurs, Pauline Nyingone et Rédrick Djoumbou Chotha. Photo de droite : Les squatteurs devant la cité dite de "l'Émergence" illégalement occupée.

tions d'entente avec le gouvernement. En effet, s'étant volontairement installés sur le site du projet Alhambra à Angondjé courant juin 2016, ces occupants illégaux ont, à moult reprises, été invités à libérer ces maisons appartenant à d'autres Gabonais ayant régulièrement fait des demandes express. Des appels qui, jusque-là, n'ont eu aucun écho, ou du moins jusqu'à l'annonce faite le 7 novembre dernier par le vice-Premier ministre, ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat social et du Loge-

ment leur demandant de libérer les lieux dans un délai de huit jours. Une décision qui, selon les squatteurs, viendrait à l'encontre d'une première décision du Premier ministre qui parlerait, lui, de régularisation. « Le Conseil des ministres du 13 octobre fait état d'une décision de régularisation et, un mois plus tard, le 7 novembre, le vice-Premier ministre, dans ses différentes sorties médiatiques, parle de déguerpissement. Nous ne trouvons pas de similitudes entre ces deux termes. C'est pourquoi, nous souhaitons



Photo : AJT

plus d'éclairage, afin que l'on puisse se retrouver», a indiqué le représentant du collectif, Rédrick Djoumbou Chotha, précisant, par ailleurs, que «l'objectif de notre point de presse est d'attirer l'attention du chef de l'État et solliciter son arbitrage. Parce qu'on voit bien qu'un imbroglio politique s'est glissé. Le Premier ministre ne peut pas dire une chose et son vice-Premier ministre autre chose.» Par ailleurs, tout en reconnaissant une occupation illégale des lieux, les membres du Collectif ont demandé

l'indulgence et le pardon du président de la République quant à la faute qu'ils ont commise. « Nous sommes comme des enfants qui ont commis une faute. Nous sommes les enfants du père de la Nation, nous ne sommes pas des délinquants. Nous avons eu tort de venir occuper illégalement ces maisons qui étaient abandonnées. Pour cela, nous demandons pardon au président de la République. Nous le lui avons déjà dit en son temps. Là, nous le réitérons. Nous sommes des personnes responsables. Nous sommes là,

plus de 870 familles pour les trois cités. Que l'État reprenne la main pour légaliser tout cela, plutôt que de parler de déguerpissement», a ajouté Djoumbou Chotha. Dans le troisième point, ils soumettent au gouvernement des propositions d'entente. Au nombre desquelles : la mise en place d'une commission mixte pour vider le conflit, le reclassement sur les sites au lieu de déguerpissement et la création d'un Fonds national pour l'habitat social. « S'il faut payer, nous pouvons le faire. Dites-nous les montants et nous allons nous conformer », ont-ils promis en chœur. Notons que le site du projet Alhambra a été initié par le gouvernement pour la construction de 1500 logements. A l'arrêt des travaux, 1092 maisons étaient déjà construites. A ce jour, plus de 400 familles occupent de façon illégale ces habitations.